ART. 29 N° I-CF2905

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N º I-CF2905

présenté par Mme Battistel, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, M. Delautrette, M. Leseul et M. Potier

ARTICLE 29

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.